

30
avr. 2019

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Autriche

Création de l'alerte : 25 sept. 2018

Le ministère de l'Intérieur de l'Autriche prévoit de restreindre l'accès à l'information pour les «médias critiques»

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUTEUR : IPI, FEJ/FIJ, Index

Un porte-parole du ministère autrichien de l'Intérieur a exhorté les services de police autrichiens à "restreindre la communication" avec les "médias critiques". Dans un courrier électronique divulgué à la presse autrichienne, le porte-parole a déclaré que la police devrait "limiter la communication avec ces médias au niveau le plus basique (requis par la loi)". Le porte-parole a accusé les médias, y compris les quotidiens Der Standard et Kurier ainsi que l'hebdomadaire Falter, de faire des « reportages négatifs et unilatéraux sur le [ministère de l'Intérieur] et la police ». Dans son courrier électronique il a également exhorté les services de police à ne pas accorder aux médias critiques des « privilèges », tels que l'observation du travail des policiers au cours de patrouilles. Il a accusé les médias d'ignorer les faits, comme l'aurait prouvé de récents articles de presse. Dans une déclaration ultérieure, le ministère de l'Intérieur a déclaré que le courrier électronique en question ne contenait que des "suggestions" non contraignantes.

MISES À JOUR

30 avr. 2019 : Le 30 avril 2019, le ministère de l'Intérieur a dissous le Service de presse de l'Office fédéral de police judiciaire et l'a intégré à son organisation, à compter du 1er mai 2019. Un nouveau décret ministériel relatif à la communication et une circulaire ministérielle correspondante sont également entrés en vigueur ce jour.

➔ Article par APA-OTS: "BMI: Neue Kommunikationsgrundsätze treten am 1. Mai 2019 in Kraft"

25 sept. 2018 : Le 25 septembre 2018, Alexander van der Bellen, Président fédéral, et Sebastian Kurz, Chancelier fédéral, ont déclaré que la liberté d'expression, des médias

et de la presse constituent des piliers de la démocratie libérale et de l'Etat de droit en Autriche ; que les médias doivent avoir le même accès libre aux informations, sans discrimination ou boycott de la part de responsables de communication des institutions publiques.

- ➔ Article par The Telegraph (en anglais): "Austria accused of muzzling press after police told to withhold information from critics"
- ➔ Article par RTBF : "Autriche: le parti d'extrême droite FPÖ accusé de vouloir "contrôler" les médias"

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom : "Austria: Interior Ministry warns police against critical media"
- ➔ Circulaire ministérielle sur la communication du 29 avril 2019

RÉPONSES DE L'ÉTAT



16 nov. 2018 | Réponse des autorités autrichiennes

- ➔ Déclaration du Gouvernement fédéral autrichien

SUITES DONNÉES

osce 27 sept. 2018 | Le représentant de l'OSCE demande au ministère autrichien de l'Intérieur de traiter tous les médias sur un pied d'égalité et de ne pas les attaquer.

- ➔ Communiqué de Harlem Désir